

POINTS DE REPERES

"Hagala" et "Liboun" : Cachérisation des ustensiles

La "Hagala" communautaire aura lieu le mercredi 28 mars de 8 H à 13 H Square Edgar Roth (cour du Centre Communautaire de la Paix).

Le Rav M. SZMERLA sera présent à son bureau au Centre Communautaire pour répondre aux Chéélot-questions, de 11 H à 12 H.

Attention ! Ne seront cachérisés que les ustensiles méticuleusement nettoyés et n'ayant pas été utilisés pendant les dernières 24 heures.

Il est demandé instamment d'apporter une taie d'oreiller ou un filet, avec vos ustensiles à tremper, pour la Hagala.

"Bedikat Hametz" : recherche du Hametz

Elle s'effectuera le jeudi 29 mars à partir de 20 H 35

Si l'on quitte son lieu de résidence pendant les 30 jours qui précèdent Pessah, on est obligé de procéder à la vérification avant de partir.

Si ce départ a lieu la nuit de la bedika ou le lendemain, la "Bedika" se fera normalement à la maison, à la tombée de la nuit, avec bénédiction.

Si ce départ a lieu avant la nuit de la bedika, la "Bedika" se fera la veille du départ, à la tombée de la nuit, mais sans bénédiction.

Dans tous les cas, il faut réciter le "Bitoul".

Si vous êtes en location, n'oubliez pas aussi de faire la "Bedika".

En cas de doute, consulter son Rabbin.

Jeûne des premiers-nés : le vendredi 30 mars à partir de 5 H 35

Un "sious" aura lieu au Merkaz, à la Synagogue Rambam, à la Synagogue de l'Esplanade et à la Synagogue « Adath Israël ».

Ce "sious", qui sera donné par les Rabbins, est destiné à tous les premiers-nés.

Faites-le savoir à vos amis.

Interdiction de consommer le Hametz :

le vendredi 30 mars à 10 H 55

Vente du Hametz : le vendredi 30 mars à 11 H 15 précises au Centre Communautaire.

Les bulletins remis ultérieurement ne seront pas inclus dans cette vente.